

PAIX
juste et durable

du temps
pour
nous

pour la justice
sociale et
environnementale

Pour une bonne année 2024, Avec la CGT-CGI

égalité
femmes
hommes

on
s'or-
ga-
nise

services
publics

La direction de CGI nous fait part dans ses vœux de sa sincère gratitude pour notre engagement à créer de la valeur pour ses clients, nos collègues et les actionnaires !

Avec une augmentation de plus de **11% des bénéfiques**, elle peut bien nous faire part de sa « gratitude ». Mais les seuls bénéficiaires sont les actionnaires.

A travers le bilan de l'exercice comptable de CGI (disponible sur le net), on peut voir que les **dirigeants dits « clés » de CGI ne se sont pas oubliés avec une hausse de 14,6%, de leur rémunération** et là on parle de millions, c'est pas la même chose !!

Pourtant, dans le même temps, pour 2024, ces mêmes dirigeants nous préparent déjà à nous serrer encore davantage la ceinture. D'un côté, ils nous félicitent de nos efforts et nous en demandent plus, de l'autre, ils nous mènent la vie dure, pour preuve :

- Disparition de la PPP pour la grande majorité d'entre nous.
- Augmentation de salaire proche du néant pour une grande partie.
- Mise en place rampante du flex office.
- Remise en cause du nombre de jours de télétravail qui pourra prendre des formes diverses en fonction des BU et des projets.

Il faut s'attendre à ce que notre situation se dégrade encore en 2024. Et pour cause : pour préserver leurs bénéfiques dans un marché de plus en plus concurrentiel, comme ils nous le servent à toutes les sauces, les dirigeants vont continuer à s'en prendre à nos salaires et nos conditions de travail. L'appétit sans fin des actionnaires les poussera à nous pressuriser toujours plus.

Alors si nous ne voulons pas nous résigner à une nouvelle année de vache maigre, nous n'aurons d'autre choix que d'imposer nos propres revendications, nos propres intérêts.

Profitons de chaque pause pour multiplier les discussions et continuer à nous convaincre que seules nos luttes pourront inverser le cours des choses et nous permettre d'améliorer nos conditions de vie !



Dans une communication commune aux deux organisations syndicales CGT et CFDT, envoyée récemment, nous avons mis en place un **sondage pour que chacun et chacune d'entre vous puisse s'exprimer et nous donner l'augmentation nécessaire pour vivre dignement de son salaire**. Vous pouvez le retrouver [ici](#) ou en scannant ce QR code.

N'hésitez pas à faire le test pour estimer votre salaire réel sur le site ai-je-ete-augmente.fr afin de vous rendre compte de l'impact de l'inflation sur votre rémunération.



Télétravail : résultats de l'enquête et la direction de CGI qui n'écoute pas

Rappel des épisodes précédents

Pour rappel, le 23 novembre 2023 la direction de CGI a ouvert une **négociation visant à établir un avenant à l'accord d'entreprise sur le télétravail** en vigueur depuis août 2021. La situation de départ est expliquée dans le [Hérisson de novembre](#) dans lequel la CGT-CGI vous proposait de participer à une enquête télétravail en parallèle de la négociation.

Le [Hérisson de décembre](#) présente l'état de la négociation à date et la direction de CGI proposait très peu d'avancées pour ses salarié-es. CGI voulait surtout **imposer le télétravail**, en proposant un 4^{ème} mode (en plus des télétravails régulier, ponctuel et exceptionnel) alors que le télétravail est jusqu'à présent sur la base du volontariat, en cohérence avec la loi.

Enquête 2023 : premiers résultats

Fin 2023, les collègues ont répondu en nombre à l'enquête, avec **plus d'un millier de réponses** avec une moyenne de **14 minutes par réponse**. Ceci montre à quel point ses salarié-es, alternant-es et stagiaires se sentent concerné-es. Les réponses constituent une base représentative de l'opinion et des souhaits que le salariat et les stagiaires de CGI ont sur le télétravail.

La CGT-CGI vous remercie.

Durant le mois de janvier, la CGT-CGI a réalisé une analyse à partir de laquelle les premières statistiques ont été extraites.

Détails des résultats de l'enquête télétravail par la CGT-CGI



La synthèse de la CGT-CGI, qui découle de ces résultats et des quelques avis qui ont été laissés en commentaires, est disponible en cliquant sur le lien ci-dessus.

Des constats

- La majorité d'entre nous aime télétravailler...
- ...et télétravaille toutes les semaines.
- C'est un **outil d'équilibre vie pro / vie perso** essentiel à conserver.
- Par contre, **CGI peut mieux faire niveau obligations** de l'employeur (formation, prévention des risques, prise en charge des frais).

Ex : **2/3** ont déjà télétravaillé en étant malades.

Des besoins

- Une **meilleure prise en charge des frais** de télétravail.
- Un équipement complet et **de qualité**.
- Des temps de **présentiel en équipe**, pour garder le lien social.
- La **formation des managers** à gérer des équipes en distanciel.
- La prise en compte des situations individuelles.

Des revendications

- ⇒ Monter l'**indemnité à 10€** par jour télétravaillé.
- ⇒ La prise en charge par CGI **de l'ensemble des frais** liés à l'équipement de télétravail.
- ⇒ Respecter le **principe de volontariat** du télétravail.
- ⇒ **Rendre possible le télétravail** là où ce n'est pas encore le cas, s'il n'y a pas de contrainte technique.
- ⇒ **Former les encadrants** (RH ou en proximité de l'opérationnel lié aux missions) au management à distance.

La réponse de la direction de CGI

Lors de la réunion de négociation de janvier, ces revendications ont été à nouveau présentées à la direction par l'équipe de négociation de la CGT-CGI, en s'appuyant sur les résultats de l'enquête. Mais **la direction reste sourde** et n'écoute pas ce que le salariat de CGI lui remonte. Notamment en **continuant de vouloir nous imposer le télétravail alors que c'est illégal**.

La direction de CGI a pourtant provoqué cette négociation mais impose sa loi en mettant fin brutalement à cette négociation...

Les **salarié-es de CGI méritent mieux**. Pour cela, la CGT-CGI souhaite obtenir votre avis sur la suite à donner pour porter ces revendications. Le **sondage suivant vous prendra une minute** et permettra d'envisager cette suite.

Que fait-on ? Sondage



Travailleurs étrangers de CGI et les impacts négatifs de la loi immigration

Combien y a-t-il de travailleurs étrangers à CGI ?

L'activité de CGI est dépendante de la valeur du travail produit par les travailleurs étrangers de CGI. Voici quelques chiffres pour s'en rendre compte plus précisément :

- A l'échelle nationale, **14% des salariés de l'informatique** sont étrangers.
- **Chez CGI, c'est 13% des salariés...**
- ...dont **7% d'hommes** et **6% de femmes...**
- ...**qualifié-es**, une grande partie ayant suivi des **formations étudiantes diplômantes françaises...**
- ...et **90%** d'entre eux sont **cadres**.

Des difficultés administratives pour les travailleurs étrangers

Avant l'application de la loi immigration, les travailleurs étrangers, rencontrent déjà de nombreuses difficultés administratives. Cela concerne les **salarié-es** mais aussi les **alternant-es** et les **stagiaires**.

L'obtention des titres de séjours est **un vrai parcours du combattant**. La durée de ces titres de séjours est très variable et les renouvellements sont à faire auprès des préfectures liées aux domiciles des personnes concernées. Avec des procédures de plus en plus difficiles, par leurs lenteurs et la diminution des moyens humains qui sont mis en place pour les traiter. Notamment depuis la dernière crise sanitaire où les préfectures ont dématérialisé une grosse partie de la gestion, laissant souvent dans l'**incertitude totale** les demandeurs.

Comment cela se traduit-il à CGI ?

La CGT-CGI observe depuis quelques années ces difficultés et accompagne régulièrement des salariés étrangers, des hommes et des femmes. Il serait trop long de décrire l'ensemble des situations ici mais en voici quelques unes.

Le **renouvellement des titres de séjour n'est pas toujours compris** sur les projets et certain-es se voient régulièrement reprocher des retards à cause de leurs déplacements dans les préfectures. Ces déplacements sont pourtant professionnels et il est donc absurde de se les voir reprocher. En conséquence, les concerné-es se sentent obligé-es de prendre des congés pour cela. Pas

sûr après cela que ces salarié-es considèrent CGI comme une « Great place to work ».

Le **passage du titre de séjour étudiant-e au titre de séjour salarié-e** est une autre grande source d'inquiétude pour ces travailleurs, surtout lorsque cette transition est ralentie par l'administration et que les personnes concernées se retrouvent à devoir attendre, parfois même sans ressource. CGI n'aide pas dans ce cas, mais se trompe parfois en leur proposant un contrat, ce qui donne la possibilité à l'employeur de licencier ces salarié-es pour irrégularité par la suite...

Bien d'autres difficultés sont remontées par ces travailleurs à la CGT-CGI, certaines plus impactantes encore.

La solution est collective. En tant que travailleurs de l'informatique, quelle que soit notre nationalité, nous sommes concernés et devons le faire savoir. C'est pourquoi la CGT-CGI vous propose de remonter les difficultés que vous ou vos collègues rencontrez en répondant à ce **sondage en moins de 3 minutes**.

Êtes-vous au courant de difficultés rencontrées par vos collègues à CGI ?



Impacts de la loi immigration

Les impacts sont nombreux et des points ne respectent pas les droits de l'homme ou les constitutions française et européenne, ils seront donc retoqués. Voici quelques impacts dorés et déjà très négatifs pour le salariat de CGI :

- ⇒ Les **revenus** des travailleurs étrangers seront **désormais un critère** pour l'obtention d'un titre de séjour...
- ⇒ ...ce qui veut dire que les **travailleuses étrangères** seront d'autant plus **pénalisées**.
- ⇒ A la sortie de leurs études, les étudiant-es étranger-ère-s devront gagner **plus de 2 fois le SMIC pour obtenir un titre de séjour salarié**.

La CGT-CGI reviendra prochainement sur ce qui restera lorsque cette loi s'appliquera. Dans tous les cas, la CGT considère que **cette loi est une mauvaise nouvelle** pour les travailleurs de CGI.



3 podcasts sur le climat et le travail



CGT ALTRAN - CAPGEMINI : heures supplémentaires

La Cour de Cassation donne définitivement raison à des centaines de salariés en procédure.

Le parcours aura été long, mais il aura été victorieux : près de 300 salariés ont désormais définitivement gagné sur leurs demandes d'heures supplémentaires, de travail dissimulé, de clauses contractuelles abusives, de licenciements abusifs...

L'entreprise de services numériques a été condamnée à leur verser 10 millions d'euros.

La CGT CGI tient à saluer cette victoire qui aura demandé 8 ans d'effort et de lutte à nos camarades CGT d'Altran Capgemini ainsi qu'aux salarié.es ayant pris part à l'action.

Elections professionnelles à CGI

Sophie Binet t'explique pourquoi il est important de rejoindre la CGT

**POUR UN SYNDICAT
RÉELLEMENT
INDÉPENDANT**

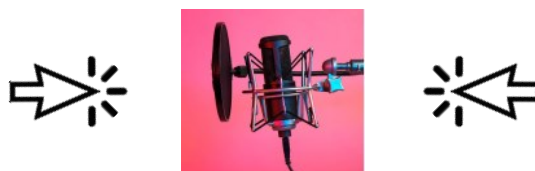


la cgt ÉLECTIONS PRO DANS MON ENTREPRISE :
#JerejoinslaCGTCGI

Une mobilisation des retraites qui fut longue et pugnace, un lien entre syndicats et population qui semble en être sorti renforcé et des adhésions aux organisations qui reflètent cet élan avec une hausse exceptionnelle du nombre de nouveaux membres depuis le début de cette année, **c'est dans ce contexte que se profilent les élections professionnelles** qui auront lieu dans les prochaines semaines et mois chez CGI.

Mais au fait, **à quoi ça sert de se syndiquer** et **comment fonctionne la Confédération Générale du Travail ? Pourquoi voter** ou même, pourquoi pas, **se présenter sur une liste CGT aux élections professionnelles** dans sa boîte ?

Sophie Binet, la secrétaire générale de la CGT, vous répond au micro de Clément Ollivier pour Expression Directe.



**Pour ne plus subir
Pour agir et lutter
Pour soi et pour les autres**

**Deviens représentant-e du personnel
Ne cherche plus, rejoins nous !**

Contacts CGT-CGI

Mail : contact@cgt-cgi.com

Twitter : [@CgtCgiFrance](https://twitter.com/CgtCgiFrance)

Délégué Syndical Central

Pascal GIFFARD BOUVIER 06 11 83 78 27

FGDC

Arnaud GUIHENEUF
06 63 70 25 84

Alexandre COCAGNE
06 30 01 63 67

Thierno BAH
06 01 16 77 86

Grand-Ouest

David CROCHU
06 76 01 24 20

Daniel MENUET
06 85 24 45 21

Yoann TOUATI
06 24 69 10 74

EUCRM

El Bachir MOUTIK
06 63 96 63 62

TPSHRM

Jacques SANCHEZ
06 85 62 20 29

André LE CHUITON
06.98.94.15.67

CBC

Randja KANOUNI
06 99 87 85 06

Grand SUD

Pascal GENTY
06 95 69 74 02

Franck ELIES
06.10.65.38.96

FS

Éric MARCOU
06 38 40 56 18

Grand-Est

Sylvie DAMON
06 69 40 27 14

Saïd BOUTAHRA
06 47 78 66 26